

**11. Question de Monsieur Georges VERZIN, conseiller communal, du 7 mai 2020 -- Vraag van de heer Cédric VERZIN, gemeenteraadslid, van 7 mei 2020.**

Le déconfinement dans les écoles.

Dans sa note du 28/04/2020 adressée aux conseillers communaux, Cécile Jodogne, Bourgmestre ff, écrit : "beaucoup de bonnes initiatives ont pris place depuis mi-mars, mais soyons de bon compte, le suivi proposé aux élèves,...., varie très fort en fonction des écoles, des professeurs et de l'âge des élèves. La crise que nous traversons met en évidence l'inégalité des enfants et des familles face à la crise."

Je souhaiterais dès lors, dans ce contexte particulier,

- pouvoir prendre connaissance des mesures mises en place école par école dans l'enseignement primaire pour le suivi pédagogique des élèves,
- du nombre d'enseignants impliqués par école sachant que, si les cours sont suspendus, les enseignants ne sont néanmoins pas en congé,
- quelles ont été les instructions délivrées par le département de l'enseignement par l'inspection pédagogique ,
- quels outils d'accompagnement ont été mis en place par la direction administrative.

De manière plus précise encore, comme l'affirme la Bourgmestre, je souhaiterais connaître les raisons pour lesquelles certaines écoles semblent avoir un moins bon suivi de leurs élèves.

- si ce suivi insuffisant résulte d'une moindre implication des enseignants et/ou de certaines directions,
- ou si des raisons objectives liés aux inégalités socio économiques du milieu parental sont la cause d'une moindre qualité du suivi.

Dans ces deux cas, je souhaiterais prendre connaissance des initiatives prises par le pouvoir organisateur et le département pour remédier à ces situations, sachant par ailleurs que les indices socio économiques établis par l'administration de la fédération Wallonie-Bruxelles permettent de connaître les établissements qui concentrent le plus d'enfants issus de milieux défavorisés.

S'agissant à présent du déconfinement et de la reprise des cours du moins dans les classes terminales, je souhaiterais pouvoir prendre connaissance des mesures spécifiques qui seront mises en place dès le 11/05/2020 par l'inspection pédagogique, les enseignants et les directions, pour permettre au plus grand nombre d'élèves de rattraper le retard qu'immanquablement ils auront subi

Je vous remercie d'ores et déjà, des éléments de réponse que vous ne manquerez pas de susciter auprès des membres du département de l'enseignement dont vous avez la charge.

Réponse :

#### ENSEIGNEMENT MATERNEL

Il faut bien constater que c'est dans l'enseignement maternel qu'il a été le plus difficile de garder le contact avec les enfants. Pour les petits enfants, en particulier de 2,5 à 4 ans, il n'est quasiment pas possible de rester attentif devant un écran d'ordinateur ou au téléphone. Cela doit se faire en présence d'un parent qui doit accepter de se connecter et de rester attentif à ce que l'enfant fait, de lui faire respecter les consignes, etc. Certains enseignants ont transmis des documents aux parents (envoyés par mail, disponibles sur le site de l'école ou à retirer, une fois par semaine, à l'école) avec des dessins à colorier, des chansons à apprendre (avec la bonne volonté des parents) et des histoires à écouter (soit enregistrées par les instituteurs soit à lire par les parents).

Des petites vidéos avec des activités de type Montessori ont été enregistrées et mises en ligne pour les enfants (à l'École neuve notamment). Les enfants doivent reproduire ce qui est montré sur la vidéo (transfert de graines d'un récipient à un autre, tris d'objets, constructions de formes, par exemple), etc. Ceci implique que le matériel utilisé soit disponible à la maison.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Il est déjà plus facile de garder le contact avec les enfants du primaire. Force est de constater que les activités proposées par les enseignants dépendent d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre. Certains enseignants ont privilégié le contact social avec leurs élèves en téléphonant pour prendre des nouvelles ou en réalisant des vidéo-conférences. D'autres se sont focalisés sur les matières à réviser. Il est à noter que les circulaires publiées par la Ministre de l'Enseignement interdisent, jusqu'à présent, de découvrir de nouvelles matières pendant le confinement (voir ci-dessous).

En fonction de la dextérité informatique de l'instituteur, les activités varient. Certaines familles ne disposent pas d'ordinateur ; les enfants utilisent alors le smartphone des parents (si ceux-ci sont d'accord). Les familles ne sont pas égales devant cette situation.

Plus les enfants sont grands plus le travail se fait en autonomie sans l'intervention des parents.

La plupart des écoles ont transmis des travaux de révision aux élèves. Des copies sont disponibles à l'école et les parents doivent venir les chercher, en général, une fois par semaine. Les documents peuvent également être envoyés par mail et imprimés à la maison.

Selon l'année d'étude, il faut recopier des lettres, des mots, des phrases, lire ou rédiger des histoires, réaliser des calculs ou des expériences scientifiques à la maison (en suivant un protocole écrit ou enregistré sur un support vidéo par l'enseignant qui utilise du matériel disponible à la maison).

Dans le cadre des mesures de déconfinement et de reprise des cours, des groupes de besoin (remédiation) ont été organisés dans toutes les classes pour les élèves en difficulté.

Les Directions de plusieurs écoles ont souhaité ajouter une note complémentaire (voir annexes).

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

C'est dans l'enseignement secondaire que les différences sont les plus marquées (en réalisant la comparaison entre nos trois écoles secondaires et au sein d'une même école entre les différents professeurs qui enseignent des matières différentes).

A l'Athénée Fernand Blum, la plupart des professeurs ont utilisé le logiciel Smartschool afin de communiquer avec leurs élèves (via le journal de classe virtuel ou via des messages qui peuvent être personnalisés ou non) et de transmettre des travaux de révision ou de dépassement. Il est à noter que tous les élèves, tous les parents et tous les professeurs sont connectés à Smartschool. Ce logiciel fourni par la commune se montre particulièrement efficace en cette époque de crise sanitaire. Quelques classes du Lycée Emile Max utilisent également, en guise de classes pilotes, le logiciel Smartschool. Les mêmes dispositifs pédagogiques qu'à l'AFB y ont été mis en place pour le suivi des élèves.

Certains travaux étaient également disponibles sur les sites des 3 écoles. Les élèves devaient télécharger et imprimer les documents à la maison. Pour les familles sans imprimante, il était possible de retirer les travaux à l'école.

Des professeurs réalisent des vidéo-conférences pour répondre, en direct, aux questions des élèves dans les trois écoles.

Certains professeurs réalisent des capsules vidéos pédagogiques disponibles sur YouTube ou, via un lien sécurisé, sur le site de l'école.

C'est à l'Institut technique Frans Fischer qu'il a été le plus difficile de réaliser des révisions pertinentes. En effet, il n'est pas aisé pour les professeurs de pratiques professionnelles de mettre en place un suivi efficace et pertinent (le matériel requis pour les apprentissages n'est souvent disponible qu'à l'école).

Dans le cadre des mesures de déconfinement et de reprise des cours, des groupes de besoin (remédiation) ont été organisés dans tous les niveaux d'étude (y compris à l'ITFF) pour les élèves en difficulté.

## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Selon Mme Aude Brismée, Directrice de la Promotion sociale, les enseignants travaillent de plusieurs manières différentes avec un même groupe : envoi de documents par mail, impression de feuilles au secrétariat que les étudiants viennent chercher, groupe WhatsApp pour que les étudiants puissent poser des questions ou envoyer des devoirs, appels téléphoniques pour travailler l'oral et maintenir un minimum de suivi, cours en visio-conférence. Depuis le 25 mai, les modules d'alphabétisation ont repris en présentiel (en partie car tous les apprenants ne pouvaient/voulaient pas revenir à l'école). Pour les autres UE, cela dépend: certains enseignants donnent cours en présentiel une fois par semaine et le reste à distance tandis que d'autres organisent des permanences pour les étudiants qui n'ont pas internet et qui n'ont pas peur de se déplacer. D'autres encore ont continué uniquement le travail à distance. La plupart des professeurs feront passer leurs examens en présentiel.

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (ACADEMIE DE MUSIQUE INSTRUMENTALE)

Des partitions ont été transmises aux élèves ainsi que des exercices à réaliser à la maison. Des concerts en vidéo-conférence ont été proposés.

M. Louis Schoonjans, Directeur, indique également que les cours se sont donnés à distance en fonction des moyens disponibles des uns et des autres (WhatsApp, Skype, etc.) quelques extraits sont visibles sur le site internet de l'académie tout comme les montages des ensembles instrumentaux.

## REMARQUES

Beaucoup de bonnes initiatives ont vu le jour au sein de nos différentes écoles, on observe néanmoins une grande hétérogénéité de moyens d'un enseignant à l'autre, d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre. En général, peu de directives concrètes ont été données aux enseignants par les directions pour lesquelles il était bien difficile de savoir ce qui était effectivement réalisé par les enseignants en télétravail (à l'exception des écoles qui travaillent avec Smartschool où les directions peuvent suivre ce qui se fait). La crise sanitaire met en évidence l'importance de la connectivité informatique pour le suivi pédagogique de nos élèves par les professeurs. La commune peut encore mieux faire à ce sujet.

L'Inspection pédagogique communale, en accord avec l'Echevin de l'Enseignement communal, a transmis les consignes suivantes aux directions :

*Les leçons sont suspendues par arrêté de l'autorité fédérale. Les cours ne peuvent donc pas être dispensés. Des travaux à domicile peuvent être prévus. Les modalités sont laissées à l'appréciation des équipes éducatives dans le respect des balises suivantes, dans un souci d'assurer une égalité devant les apprentissages :*

*- Les travaux ne peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement en classe ; ils doivent s'inscrire dans une logique de remédiation-consolidation-dépassement ;*

*- Les travaux doivent être proportionnés dans le contenu et le temps à y consacrer, en tenant compte :*

- De l'absence d'accompagnement pédagogique des élèves, qui seront parfois seuls à la maison. Le travail doit donc pouvoir être réalisé en parfaite autonomie ;*
- Dans l'enseignement secondaire, du fait que plusieurs enseignants sont susceptibles d'en distribuer ; une coordination entre eux serait donc idéale ; à défaut, il convient de prendre en considération cette réalité pour garantir le caractère proportionné des travaux ;*

*- Si l'enseignant recourt à des modalités d'apprentissage en ligne, il doit impérativement s'assurer que chaque élève du groupe-classe dispose du matériel et du soutien pour s'y consacrer dans des conditions optimales ; à cet égard, la Fédération Wallonie-Bruxelles travaille actuellement au renforcement de l'accès à son offre en la matière (e-learning, moodle) ;*

*- Si des supports papiers sont distribués, tout doit être mis en place sur le plan organisationnel pour garantir un accès à tous les élèves ;*

*- Il est recommandé autant que possible de mobiliser les moyens technologiques disponibles pour maintenir un lien social avec et entre les élèves autour des travaux proposés, pour autant que chacun puisse y participer ;*  
*- Les travaux à domicile ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation sommative, mais bien d'une évaluation formative (sans notation).*  
*En aucun cas, les circonstances exceptionnelles que nous connaissons ne pourront porter préjudice à la scolarité des élèves.*

Ces consignes sont extraites de la Circulaire n°7515 du 17 / 03 / 2020 transmise aux écoles par l'Inspection pédagogique. L'inspecteur pédagogique a répondu aux questions des directions et des enseignants à ce sujet.

Le CPEONS pour le secondaire et le CECF pour le fondamental ont également proposé leur aide (en matière d'enseignement en ligne notamment). Cette information a également été relayée aux directions des écoles par l'inspecteur pédagogique.

Toutes les analyses concernant la mise en confinement et l'organisation du déconfinement et de la reprise des cours dans nos écoles ont été pensées, rédigées et proposées au Collège des Bourgmestre et Echevins par l'inspecteur pédagogique en collaboration avec l'Echevin de l'Enseignement communal (les analyses sont jointes en annexe). Les Directions des écoles ont eu la possibilité d'exprimer leurs souhaits.

Les informations ont été transmises aux directions par mail ou via la plate-forme communale HubSchools.